

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

À partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES CONGRÈS ET DES MANIFESTATIONS

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

CUST ETUDE ET DEVELOPPEMENT :

La « Junior Entreprise CUST Etude et Développement » de l'Ecole Polytech' Clermont-Ferrand a organisé un forum sur le thème « Etre ingénieur », afin de faire découvrir aux lycéens et étudiants le métier d'ingénieur et les écoles de la région, le 14 novembre 2009.

Le forum qui a réuni des anciens élèves-ingénieurs, des ingénieurs des entreprises de la région et des professeurs des écoles d'ingénieur clermontoises, s'est déroulé au Pôle commun de Polytech' Clermont-Ferrand.

750 €

ASSOCIATION ARVERNE DE RECHERCHE EN ANESTHESIOLOGIE-REANIMATION :

L'Association Arverne de Recherche en Anesthésiologie-Réanimation organisera les « Ateliers d'Echographie en Anesthésie Loco-Régionale » les 10, 11 et 12 décembre 2009 à Clermont-Ferrand. Ce congrès accueillera 200 médecins et s'articulera autour d'ateliers de formation sur les techniques d'anesthésie loco-régionale échoguidée.

1 500 €

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE EN AUVERGNE :

Le dispositif régional de promotion de la coopération internationale CERAPCOOP a organisé ses 5^{ème} Rencontres sur le thème « Agir pour l'accès à l'eau et à l'assainissement » le 21 novembre 2009. Destinées à dresser un bilan de la coopération internationale dans le domaine de l'eau en Auvergne et présenter les actions menées face à cet enjeu, ces rencontres ont réuni 200 participants et se sont déroulées au Pôle Commun Polytech'Isima à Aubière.

1 500 €

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 décembre 2009

Le Maire,
Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint

Alain MARTINET